

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre 0690.28.19.86 Fax: 0590.99.01.18 fsas.cgtg@laposte.net www.veyatifsascgtg.org Siret: 798 550 497 000 19



INADMISSIBLE!

Ce Jeudi 28 Janvier 2021, sur les coups des 09 heures, notre camarade et secrétaire de la section CGTG-Beauperthuy - Nicole ABENAQUI - a été bousculée par un individu se réclamant de l'UTS-UGTG mais inconnu au bataillon des agents.

Cette bousculade, très agressive, fait suite à une situation chaotique qui règne après trois mois de grève initiée par cette organisation syndicale, sauf que la Section syndicale FSAS-CGTG ne s'en est jamais immiscé pour respecter la règle syndicale.

Alors même que les grévistes filtraient les agents non-grévistes qui se rendaient à leurs postes respectifs, notre camarade a tenté se rendre sur son lieu de travail en tant que rééducatrice indispensable à la prise en charge des patients hospitalisés en Soins de Suite et Rééducation (S.S.R.).

C'est à ce moment qu'elle a été empêchée par des menaces jusqu'à la menacer, la pousser d'un coup de ventre et lui empoigner le tee-shirt obligeant l'intervention de la sécurité puis de la gendarmerie. Que se cache-t-il derrière cette perte de sang-froid, en ciblant la secrétaire de section de la FSAS-CGTG?

La FSAS-CGTG se refuse toujours publiquement de porter un jugement de fond sur les mouvements initiés par une autre organisation syndicale mais l'agression de notre camarade est intolérable et montre bien que seule compte l'hégémonie syndicale pour certains, quitte à faire fi de principes.

Par ailleurs, nous apprenons que les discussions avec l'ARS semblent vendre l'idée d'une Direction Commune entre Le C.H.L.D.B. (Pointe-Noire) et le C.H.M.S. (Bouillante), **tremplin vers une fusion**, pour placer la Directrice des soins de Pointe-Noire à Bouillante... Il y aura de très graves conclusions à tirer sur le jeu de chacun. **Qui est le pion de qui ? La Macronie s'accommode-t-elle de certaines pratiques syndicales ? La FSAS-CGTG gène-t-elle ?**

En attendant de lever le voile, la FSAS-CGTG dénonce et condamne fermement cette attitude antisyndicale qui relève d'une sauvagerie en lieu et place d'une action syndicale dans l'intérêt véritable des agents hospitaliers.

Nos camarades d' "Antilles-sécurité" ont mené une grève de 54 jours à l'Aéroport sans aucune pression contre les travailleurs non-grévistes, **dont beaucoup d'affiliés à l'UGTG**, parce que pour la C.G.T.G ce n'est pas une pratique digne de défenseurs des travailleurs.

La FSAS-CGTG soutient fermement la camarade Nicole et continuera à la soutenir dans les suites qu'elle donnera à cette affaire.

Basse-Terre, le 28 Janvier 2021

Le secrétaire général,

Philippe BELAIR

